



Les rencontres Anti-blanchiment

Paris, 16 juin 2026

Discours d'ouverture

Denis Beau, Premier sous-gouverneur de la Banque de France et Président désigné de l'ACPR

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette première édition des Rencontres Anti-Blanchiment de l'ACPR, ici à la Cinémathèque française et à distance.

Merci à toutes et à tous d'être présents : représentants de la place, autorités publiques, professionnels de la conformité, experts et praticiens. Et merci tout particulièrement à nos panélistes, qui nourriront nos échanges tout au long de cette matinée.

Votre présence le montre clairement : la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme est devenue un enjeu central du système financier. Longtemps perçus comme techniques, ces sujets sont désormais stratégiques.

Dans un contexte marqué par la numérisation, l'instantanéité des paiements et l'internationalisation des flux — comme on l'a vu récemment avec le déploiement généralisé des virements instantanés en Europe —, l'intégrité financière est essentielle. Elle conditionne la confiance, la sécurité des échanges, et la crédibilité du marché unique.

Face à des réseaux criminels toujours plus rapides et sophistiqués, à l'image des récents réseaux démantelés autour de fraudes en ligne en Europe, notre responsabilité est collective. Dans ce contexte je voudrais introduire les échanges que vous allez avoir ce matin en partageant avec vous trois convictions.

● 1. La première c'est que la lutte contre la criminalité est indispensable à l'efficacité de nos actions pour la stabilité financière

Depuis la création du GAFI en 1989 — dont la plénière se tient cette semaine à Paris —, le système financier a profondément évolué. Paiements instantanés, digitalisation, tokénisation, cryptoactifs, toutes ces innovations alimentent le développement de nouveaux écosystèmes de services financiers qui sont susceptibles de compléter mais aussi de se substituer en tout ou partie au système financier traditionnel : ces transformations ont créé des opportunités majeures pour améliorer le fonctionnement du système financier... mais aussi de nouveaux risques, notamment pour son intégrité, comme l'illustrent les alertes récentes sur l'utilisation de plateformes crypto dans des circuits de blanchiment internationaux : selon un [récent rapport du Sénat](#), en 2024, les flux illicites en cryptoactifs oscillaient entre 40 et 60 milliards de dollars, soit entre 0,1 % et 0,4 % de l'ensemble des transactions en cryptoactifs.

Ces nouveaux risques doivent être d'autant plus pris en considération qu'ils s'appuient sur un changement d'échelle des organisations criminelles, favorisé par l'accessibilité de certaines technologies. Ces organisations criminelles exploitent la rapidité des flux, les failles réglementaires et la complexité des chaînes financières. Je rappelle que le [Parquet européen a ouvert 2 030 enquêtes en 2025](#) pour un préjudice de l'ordre de 49 milliards d'euros pour les finances européennes.

Dans ce contexte, l'importance de l'efficacité de la LCB-FT pour la stabilité financière s'accroît car elle entretient un lien renforcé avec la confiance dans le système financier. Elle passe d'un rôle de soutien, de support, à celui d'agent moteur. Car chacun le sait : sans confiance, pas de stabilité.

L'enjeu n'est plus simplement la conformité formelle. L'enjeu, c'est l'efficacité réelle : détecter, comprendre, agir — une priorité récemment réaffirmée par les autorités européennes.

➡ C'est bien cette exigence d'efficacité qui doit guider nos travaux.

● 2. La seconde conviction c'est l'importance d'un cadre de confiance pour un développement durable de l'innovation

L'innovation financière crée de la valeur. Elle améliore la rapidité et les usages. Mais elle peut aussi créer des fragilités — comme l'ont montré récemment les discussions européennes autour des nouveaux schémas de paiement et de fraude dans le cadre de la 3^e directive sur les services de paiement et comme j'ai eu l'occasion de le rappeler lors de la [dernière conférence de l'observatoire de la sécurité des moyens de paiement en avril dernier](#).

Pour assurer que ces fragilités n'aboutissent pas à un recul en terme d'intégrité de notre système financier, une condition nécessaire est que la diffusion de l'innovation ne se fasse pas au détriment de la transparence. C'est pourquoi les attentes des pouvoirs publics restent identiques quel que soit l'environnement technique :

- une identification claire des clients,
- une traçabilité continue et une piste d'audit complète des transactions,
- et une responsabilité explicite des institutions financières au travers desquelles ces acteurs et transactions opèrent.

Or, certains dispositifs complexifient la traçabilité et diluent les responsabilités. Les IBAN virtuels ou les comptes rebonds en sont de bons exemples, aujourd'hui au cœur des préoccupations européennes en matière de LCBFT et la conférence sera l'occasion d'y revenir plus en détail. Les superviseurs sont particulièrement attentifs à ces nouveaux services qui permettent de faire transiter rapidement des flux au travers de plusieurs comptes ou sous-comptes et de brouiller la trace des transactions.

La libre prestation de services, elle, peut aussi compliquer la supervision. Les schémas transfrontières, parce qu'ils brouillent les responsabilités et challengent les pouvoirs nationaux, représentent désormais un défi pour les superviseurs en Europe.

Enfin, l'intelligence artificielle — au cœur de l'actualité mondiale — offre des perspectives majeures : détection améliorée, meilleure priorisation, analyse plus fine. Mais elle impose aussi des exigences : gouvernance, maîtrise des biais, explicabilité. Je vous renvoie à plusieurs conférences que l'ACPR organisera cet été et cet automne sur le sujet.

➔ autrement dit : l'innovation doit rester un levier d'efficacité, y compris pour renforcer l'intégrité de notre système financier.

● 3. Ma troisième conviction c'est l'importance de la dimension européenne pour développer l'efficacité de la LCB-FT

Les flux criminels ignorent les frontières, nos réponses doivent faire de même. C'est tout le sens de la création de l'AMLA, dont le directeur exécutif Nicolas Vasse nous décrira tout à l'heure les défis que pose sa construction, et comment y répondre. Pour nous superviseurs nationaux, l'AMLA est une grande opportunité qu'il faut absolument saisir :

- pour harmoniser les pratiques,
- pour renforcer la supervision,
- pour améliorer l'efficacité collective.

Mais cette opportunité, pour être pérenne, doit se bâtir sur des fondations solides et répondre à un principe simple : l'efficacité. Les attentes du secteur sont fortes, notamment face à la multiplication des exigences, mais aussi des pouvoirs publics et surtout des populations européennes, qui sont les premières victimes du blanchiment, de la fraude et du terrorisme.

A l'ACPR nous sommes convaincus, conviction fortement fondée sur l'expérience, que trois principes peuvent utilement guider l'action collective vers l'efficacité :

- l'approche par les risques : se concentrer sur les zones les plus sensibles,
- la proportionnalité : adapter les exigences à la hiérarchie des risques,
- Analyse coûts / bénéfiques pour mesurer l'impact réel des règles.

Enfin, cette Europe de la supervision de la LCB-FT sera d'autant plus efficace qu'elle saura tirer le meilleur parti de l'expérience et des compétences des autorités nationales. Pour cela elle doit se construire dans la coordination, la confiance et la complémentarité et l'AMLA aura ici un rôle déterminant à jouer, en rendant lisibles et simples les règles du jeu.

● EN CONCLUSION

Notre réponse à l'agilité des réseaux criminels mondialisés et technologiquement avancés doit être à la hauteur de nos ambitions. Collective. Européenne. Opérationnelle. Cette feuille de route doit s'appuyer sur une coopération étroite entre autorités publiques et acteurs privés afin de servir une ambition claire : être efficaces, concrètement.

Je vous souhaite une matinée utile, constructive, et tournée vers l'action ! Merci de votre attention.